

➔ « DANS LES FORÊTS : FRANCE », UN DOCUMENTAIRE CARNETS DE VOYAGES



CINÉMA. Altaïr conférences. De novembre à avril, le public est invité à venir au cinéma découvrir, tous les mois, des documentaires « Carnets de voyages » diffusés en présence de réalisateurs conférenciers. Demain vendredi, à 20 h 30, le Delta de Saint-Flour projettera *Dans les forêts* un documentaire d'Élise et Louis-Marie Blanchard. Qu'est-ce qu'une forêt ? Peut-on l'exploiter de manière écologique ? Quelle place la société est-elle prête à accorder à la « nature sauvage » ? Quelle est notre relation avec les autres êtres vivants ? Quatre ans de randonnées et d'enquête pour un tour d'horizon et un état des lieux des forêts françaises, de la Bretagne à la Grande Chartreuse et des Ardennes aux Pyrénées. Durée : 2 heures. Entrée : 8,90 €. Photo B. Barlier. ■

SAINT-FOUR. Téléthon. Dimanche 23 novembre, le Tennis club Saint-Flour oeuvrera pour le Téléthon en proposant douze heures de tennis non-stop, de 8 heures à 20 heures, au centre de tennis situé avenue de Besserette. Réservation des courts 1 et 2 au 06.71.41.76.17 moyennant la somme de 5 € par heure et par personne qui seront reversés à l'AFM Téléthon. La tombola permettra de gagner un panier garni. ■

Saint-Flour ➔ Vie locale

ADMINISTRATION ■ La maison des services de Murat a fêté ses deux décennies la semaine dernière

Vingt ans de services à la population

Pionnière en son genre, la maison des services de Murat, une des quatre sur le territoire de Hautes Terres communauté, a fêté ses vingt ans.

Yann Bayssat

Si elle n'a pas connu les tout débuts de l'endroit, les souvenirs sont revenus à l'esprit de Katie Haeck à l'heure de présenter l'exposition des 20 ans de la maison des services de Murat, où elle travaille depuis 14 ans. Entre temps, l'ancienne secrétaire de mairie, mais photographe de formation, est devenue cheffe de service, et elle a découvert que « par rapport à une mairie où les gens viennent parce qu'ils attendent quelque chose, ici il y a moins de pression, on rend service. Et tant qu'on aime les gens, on peut y arriver. »

Et des gens, elle en a vu défiler. Même faire la queue quand, « au début, peu de monde avait internet. On avait huit postes dans une salle, on a été obligés de limiter le temps de connexion, sinon ça bouchonnait. » Ou quand ils devaient se contorsionner auprès du « point phone Assedic, une ligne directe pour les joindre, qu'on a gardée en souvenir de longues années. »

Mais au fond, résume-t-elle, « rien n'a vraiment changé au fil des années et des labels, on fait toujours le même métier auprès d'un public qui nous a identifiés. On l'a vérifié quand on est devenu maison France services : la formation dont on a pu profiter nous a surtout servi à appro-



ÉQUIPE. Les élus et le sous-préfet avec les agents d'accueil de la maison France services de Murat.

fondir ce qu'on faisait déjà. On est monté en compétence, mais notre métier n'a pas changé. »

Précurseur

Signe que la maison des services était pionnière. Ce qu'a rappelé le sénateur Bernard Delcros, à l'époque président de la comcom du Pays de Murat, à

l'initiative du projet. « Dès la création de la communauté de communes, nous avons identifié que le numérique se développait. Nous avons pensé qu'il fallait miser dessus, d'où la création, ici, du premier télécentre du département. Mais nous avons aussi senti que la dématérialisation qui s'annonçait créerait une fracture numérique. Et qu'il fallait donc mettre l'humain au centre du projet. Après près de trois ans de travail, qui n'ont pas été simples car des élus comme des habitants nous disaient que cela coûterait cher et ne servirait à rien, cela a abouti à la création de la première maison des services du département, mais aussi de France. Nous n'étions pas soutenus comme ces maisons le sont aujourd'hui, alors il nous a fallu prendre notre bâton de pèlerin pour convaincre des opérateurs de venir. Puis financer l'espace. Mais vite, la maison des services a montré qu'elle avait sa place. Puis l'État s'est emparé du sujet, a créé différents labels, relais ser-

vices au public, maison des services au public puis maisons France services. Cette dernière a été une vraie étape, avec des accords nationaux avec des opérateurs, et une aide financière conséquente. J'ai alors travaillé sur un rapport sur le sujet, et certaines propositions ont permis des avancées. Le financement des structures à 50 % par l'État, avec un bonus de 10.000 € par an dans les zones rurales fragiles, qui se concrétise progressivement. Mais aussi la création d'un statut pour les agents d'accueil, ou la création d'un poste d'animateur par département. »

De quoi faire dire au sous-préfet, Romain Hélar, que « cet anniversaire est la victoire d'un engagement local, qui a montré qu'un territoire rural pouvait inspirer au niveau national, en plus d'être la victoire d'une politique publique, car les maisons France services ont été saluées dans un rapport de la Cour des comptes, ce qui est rare, et la victoire du service public et de

ces agents qui répondent au questionnement de la population 18 fois par jour en moyenne. »

Car, résumait Didier Achalme, président de Hautes Terres communauté, « à Murat comme dans les trois autres maisons France services de notre communauté, la fréquentation ne cesse d'augmenter, ce qui montre à la fois le rôle important de ces structures, mais aussi la compétence des agents qui savent orienter les habitants. » Et le maire de Murat, et conseiller départemental Gilles Chabrier, de faire remarquer qu'« en termes de fréquentation, nos maisons France services sont sur le haut de la boîte au niveau départemental. » Et ce depuis 20 ans pour Murat. ■

■ Encore quelques scories selon les élus

Cet anniversaire a été l'occasion pour les élus locaux de faire passer quelques messages. Ainsi, Didier Achalme a fait part de son « inquiétude. Si on a autant de maisons France services, cela signifie qu'on n'a plus de services de l'État... » avant de sourire et d'ajouter « mais non, c'est parce que nous sommes complémentaires. » Gilles Chabrier a, lui, estimé que ces structures « nécessiteraient un accompagnement financier plus pérenne et plus important. » Quand Bernard Delcros a mis en garde, « la survie des maisons France services ne peut être remise en cause sur la base de chiffres de fréquentation bruts : il n'y a pas le même bassin de population dans un quartier prioritaire de Lille qu'à Murat. » Et, faisant référence au fait que Hautes Terres communauté ait dû dissocier ses maisons France services des offices de tourisme, qui étaient réunis à Allanche et Massiac, il a estimé « qu'il faut encourager ces mutualisations, au contraire. Cela pousse les habitants à entrer, et ils s'en fichent de savoir qui fait quoi dedans. » Sur cette question, le sous-préfet lui a répondu que « nous travaillons actuellement à trouver un juste équilibre entre les références nationales et les spécificités locales. Et je vous rejoins sur la question de la fréquentation. »

■ UN CHIFFRE

2.270

demandes ont été traitées à la maison France services de Murat depuis le début de l'année.